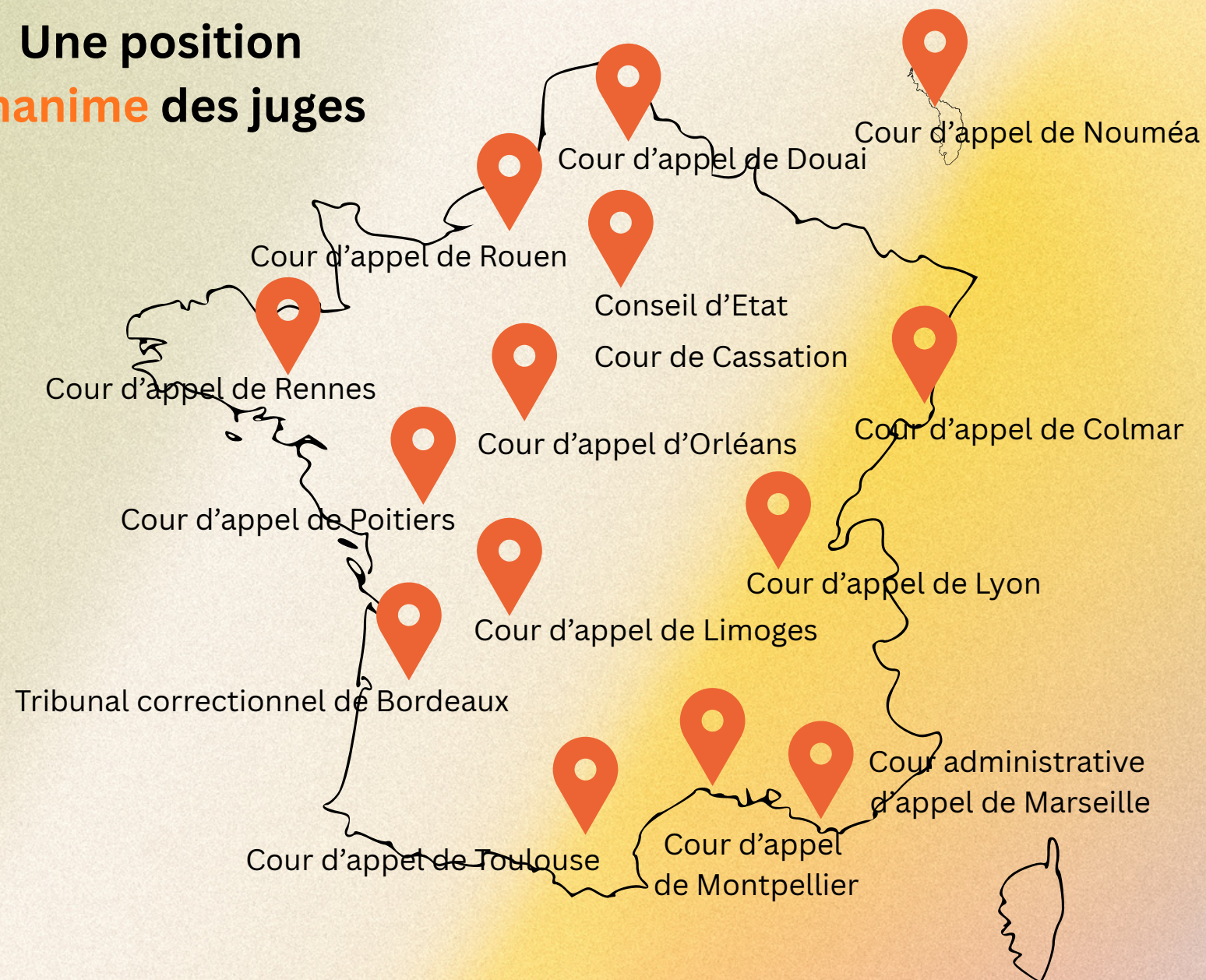


Une position  
unanime des juges



### Vos interlocuteurs en Seine-Maritime

- **Police** - Correspondant départemental "Aide aux victimes": [victime-rouen@interieur.gouv.fr](mailto:victime-rouen@interieur.gouv.fr) / 02 32 81 42 80
- **Défenseur des Droits** : <https://www.antidiscriminations.fr/victime-temoin-violence>
- **Inspection du travail** en Seine-Maritime : <https://normandie.dreets.gouv.fr/Contacter-l-inspection-du-travail-en-Seine-Maritime>
- **Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF)** de la Seine-Maritime : <https://seinemaritime.cidff.info/services/lutte-contre-les-violences-sexistes/>
- **Service de Prévention et de Santé au travail** de votre entreprise

Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS)  
Cellule chargée de l'animation, du suivi et de l'appui à la négociation collective - Pôle Travail  
Cité Administrative, 38 Cours Clémenceau 76100 Rouen

Courriel : [DDETS-accord-entreprise@seine-maritime.gouv.fr](mailto:DDETS-accord-entreprise@seine-maritime.gouv.fr)

Le sexisme n'a pas sa place au travail

Pour **3 femmes sur 4** les attitudes et décisions sexistes au travail sont toujours une réalité.

(Baromètre #StOpE 2025)

ARRÊTE DE  
T'EXCITER  
RETOURNE  
PLUTÔT BOSSER !

LA JUSTICE CONDAMNE LES  
AGISSEMENTS DEGRADANTS



DDETS de la  
Seine-Maritime

Juillet 2026

Merci de ne pas jeter sur la voie publique

**Sexisme** : toute expression et tout comportement qui méprisent, dévalorisent et discriminent les femmes et ceux dont l'orientation sexuelle est "différente" de celle de leur auteur.

Des insultes ou des plaisanteries salaces, des grognements suggestifs, rabaisser quelqu'un en raison de son sexe, une ambiance de travail qui permet ce type de comportements déviants et dégradants pour les femmes, reflètent une **banalisation des violences** à l'égard des femmes, et ne sont pas excusables.

La DDETS de la Seine-Maritime a répertorié **60 jugements** rendus en France depuis 10 ans, c'est-à-dire depuis que le mot "sexisme" est entré dans le code du travail (article L1142-2-1). Extraits choisis :

Auteur des faits : manager au sein d'un cabinet d'études

Excuse invoquée : "ce n'était pas volontaire, je ne me suis pas rendu compte que mes propos étaient blessants"

Cour d'appel de Paris - 2024

Un service exclusivement composé de femmes s'est vu remettre une boîte de protections périodiques en récompense d'un challenge gagné.

29000€ de dommages et intérêts pour l'annulation du licenciement de la salariée

Comment ça va l'équipe Tampax ?

Auteur des faits : agent de sécurité

Excuse invoquée : "j'ai agi sur le ton de l'humour sans penser que mes propos auraient pu la heurter"

Cour d'appel de Nîmes - 2022

Confirmation de la mise à pied disciplinaire de l'auteur

Sale gouine ! Les arabes comme toi ne doivent pas fréquenter d'hommes ! T'es une femme, ta place est à la maison pour faire la vaisselle !

Auteur des faits : animateur de jeu télévisé

Excuse invoquée : "je suis la nouvelle victime de la censure, de la police de l'humour. Je suis le fer de lance de la liberté d'expression, moi !"

Cour de Cassation - 2022

Qu'est-ce qu'on dit à une femme qui a les deux yeux au beurre noir ? On lui dit plus rien, on vient déjà de lui expliquer deux fois !

Licenciement pour faute grave de l'auteur

Elle est un peu grosse, mais ça doit être une vraie chiennasse !

Auteur des faits : secrétaire général en Préfecture

Excuse invoquée : "je n'ai pas cherché délibérément à dégrader ses conditions de travail"

Cour de Cassation - 2017

Révocation de la fonction publique et 1 an d'emprisonnement avec sursis pour harcèlement moral

Bien que je sois Enarque, il me considérait juste comme une présence féminine et pas pour mes compétences. Il me traitait comme une stagiaire sauf lors des voyages lorsque je suscitais son attention d'un point de vue très personnel...

AU-DELÀ DE L'INTERDICTION, ON PARLE DE RESPECT ET D'ÉGALITÉ !